

LEVER LE PIED

Rappel : depuis le 1er juillet, la vitesse maximale autorisée sur les routes à double sens sans séparateur central est limitée à 80 km/h. Cela devrait permettre de sauver entre 350 et 400 vies chaque année. Pourquoi ?

Quand la vitesse baisse, la gravité des accidents baisse. Les distances d'arrêt sont également moins élevées. En passant de 90km/h à 80 km/h, on gagne 13 mètres pour s'arrêter et on ne perd que 2 min sur un trajet de 25 kms. En hiver aussi, on reste prudent !

EN SAVOIR PLUS



+

80

37
% de vies sauvées



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

@RoulePlusSur69

DÉCEMBRE/RHONE

wh
Com'Unique